

CONDITIONS PARTICULIERES DE L'OFFRE VODASURF NOMAD

Les présentes conditions particulières sont rattachées aux Conditions Générales de Vente en vigueur et aux conditions particulières des forfaits compatibles et consultables sur le site internet www.vodafone.pf ou sur demande auprès de notre service client 8989 ou dans les boutiques Vodafone.

Les Conditions Générales de Vente non contraires aux présentes demeurent pleinement applicables. La souscription aux offres ci-après vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Particulières.

Si un client est déjà abonné, il est informé que toute option activée sur un précédent forfait qui ne serait plus commercialisée par Vodafone ne saurait être conservée dans le cadre d'un changement de forfait. Conformément aux dispositions réglementaires applicables en Polynésie française, les consommateurs disposent d'un droit de rétractation.

Les offres présentées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un contrat à durée indéterminée avec une période minimale de 12 ou 24 mois. En cas de résiliation anticipée pendant la période minimale souscrite, et sauf motifs légitimes, les redevances restantes jusqu'au terme de l'engagement du client deviennent immédiatement exigibles.

Ces offres ne sont opérationnelles qu'en Polynésie française sur le réseau Vodafone, en fonction des zones ouvertes à la vente. Les zones ouvertes à la vente sont mises à jour sur le site web de Vodafone : www.vodafone.pf.

Les prix mentionnés aux présentes conditions particulières sont exprimés en francs pacifique « F CFP » et toutes taxes comprises « TTC ».

Les présentes conditions particulières sont applicables à compter du **10/06/2024**.

Art 1 – L'OFFRE VODASURF NOMAD

L'offre VODASURF NOMAD est un service internet mobile. Pour en bénéficier, le client peut utiliser tout terminal pouvant recevoir une carte sim (téléphone, routeur, tablette).

	Vodasurf Nomad	
	Sans option	Avec option +50 Go
Volume	40 Go	90 Go
prix mensuel	2 200 F	4 600 F CPF
période d'illimité	pas d'illimité	pas d'illimité
technologie	3G/4G	3G/4G
terminal	tout terminal	tout terminal
vitesse maximum DL/UL	8/2 Mbps	8/2 Mbps

L'offre Vodasurf Nomad est compatible avec un mini routeur vendu par Vodafone au prix de 9 900 F CPF TTC. Ce mini-routeur n'est pas vendu sans souscription ou engagement à une offre Vodasurf Nomad.

Aucun frais d'activation n'est appliqué à l'ouverture de la ligne.

Art 2 - ENGAGEMENT

L'offre VODASURF NOMAD peut faire l'objet d'un contrat à durée indéterminée avec une période minimale de 12 ou 24 mois avec ou sans l'achat d'un mini-routeur.

Lors de la souscription d'un engagement pour une période minimale de 12 mois à l'offre Vodasurf Nomad un mini-routeur d'une valeur de 9 900 F CPF TTC est offert.

Lors de la souscription d'un engagement pour une période minimale de 24 mois à l'offre Vodasurf Nomad le client dispose de la possibilité de choisir entre un mini-routeur d'une valeur de 9 900 F CPF TTC offert ou une réduction de 9 900 F CPF TTC sur un téléphone de son choix vendu par Vodafone.

Art 3 - SPECIFICITES TECHNIQUES

Le service est accessible uniquement avec des équipements compatibles en Polynésie française et dans la limite des zones de couvertures telles qu'indiquées sur www.vodafone.pf, sur les réseaux 2G, 3G, 4G, et 4,5G.

Les débits varient en fonction des capacités des réseaux, et de l'usage cumulé de plusieurs services/applications simultanément sur les matériels du Client, ils ne peuvent en conséquence être garantis.

Dans le cadre de la transformation et de la modernisation de nos réseaux, certaines technologies vont être remplacées par des technologies plus performantes. Le déploiement de ces technologies peut être progressif. Les zones ouvertes à la vente sont consultables et mises à jour sur le site web de Vodafone : www.vodafone.pf. L'accès à certaines de ces technologies impliquent la nécessité de disposer d'un terminal compatible.

Art 4 – UTILISATION DES CREDITS

4.1 Le crédit en Go alloué en fonction de l'offre souscrite est un volume de communications DATA attribué mensuellement et automatiquement au Client. A l'activation de l'offre, un volume de communications DATA est attribué au prorata des jours restants jusqu'à l'édition de la prochaine facture.

En cas d'épuisement du crédit DATA inclus dans l'offre souscrite, tout échange de données supplémentaires est facturé en hors-forfait au tarifs consultables à tout moment sur le site www.vodafone.pf et sur l'application mobile www.mon.vodafone.pf. Dans le cas où le client active l'option de blocage de forfait, le débit peut être réduit si le volume indiqué pour l'offre souscrite a été consommé.

4.2 Le Client ne souscrit pas à l'option de blocage de forfait, il peut fixer un plafond de crédit mensuel en hors-forfait lui permettant de continuer à consommer sans acheter de crédit supplémentaire. Ce plafond s'exprime en F CPF TTC et sera fixé dans la limite de 50 000 F CPF TTC par mois. A tout moment, le Client dispose de la possibilité de faire évoluer ce plafond en contactant le centre d'appel Vodafone au 8989 ou en se déplaçant dans une de nos boutiques. Vodafone disposera de 7 jours ouvrés à compter de la réception de la demande du client pour intégrer l'évolution sollicitée dans ses systèmes informatiques.

Art 5 - CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Vodafone met à la disposition de ses clients via le site web www.mon.vodafone.pf des suivis de consommations adaptés et offre la possibilité d'acheter des crédits supplémentaires sous forme de cartes recharges. Ces crédits supplémentaires peuvent être achetés à tout moment sur le site web www.mon.vodafone.pf et en boutiques et points de vente Vodafone.

Les volumes offerts dépendent du montant de la recharge :

	RECHARGE	RECHARGE	RECHARGE	RECHARGE	RECHARGE
--	----------	----------	----------	----------	----------

	200	500	1000	2000	5000
Prix	200 F CPF	500 F CPF	1000 F CPF	2000 F CPF	5000 F CPF
Volume	1 Go	5 Go	10 Go	24 Go	60 Go
Durée de validité	15 jours	30 jours	30 jours	30 jours	60 jours

Les crédits supplémentaires sont systématiquement utilisés une fois que les ressources des forfaits sont épuisées.

Art 6 - RESILIATION

Lors de la résiliation de l'abonnement, tout crédit restant sera perdu.

Sauf en cas de motif légitime, Vodafone applique les frais de résiliation calculés sur 100% de la somme des forfaits mensuels manquants de la première année et sur 25% de la somme des forfaits mensuels manquants de la deuxième année conformément à la loi du pays n° 2016-28 du 11 août 2016 relative à la protection des consommateurs.

Art 7 – ENVOI DES FACTURES

Les factures Vodafone sont envoyées par voie électronique par défaut sauf demande expresse contraire du Client. L'adresse électronique transmise par le Client à Vodafone lors de la souscription sera utilisée dans la relation entre le Client et Vodafone. Le Client a accès à ses 12 dernières factures et factures détaillées archivées sur l'application monvodafone.pf.

Le Client peut souscrire à tout moment l'option facture par voie postale pour recevoir une facture papier par courrier postal à l'adresse que le Client aura renseignée lors de la souscription de son contrat avec Vodafone. Ce service en option sera facturé 250 F CPF par mois.